



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

**Cinquante-deuxième session de la Conférence des ministres
africains des finances, de la planification et du développement
économique**

Informations à l'intention des participants

Je vous remercie d'avoir confirmé votre participation à la cinquante-deuxième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique, qui se tiendra à Marrakech (Maroc), du mercredi 20 mars au mardi 26 mars 2019. Vous trouverez ci-après quelques informations générales sur l'organisation de la réunion qui pourraient vous être utiles pour planifier votre voyage à Marrakech et pour votre participation à la Conférence.

Les participants sont invités à conserver une copie de la présente note d'information tout au long de la semaine. Dans un souci d'économie et de préservation de l'environnement, elle ne sera pas réimprimée. Toutes les informations qui y sont contenues sont accessibles sur le site Web de la CEA dédié à la Conférence : <http://www.uneca.org/cfm2018>.

Vue d'ensemble

La cinquante-deuxième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique se tiendra au Palmeraie Golf Palace à Marrakech (Maroc), sur le thème : « La politique budgétaire, le commerce et le secteur privé à l'ère du numérique : une stratégie pour l'Afrique ».

Le Comité d'experts se réunira du mercredi 20 au vendredi 22 mars 2019. Le débat ministériel de la Conférence des ministres aura lieu les lundi 25 et mardi 26 mars 2019. La vingtième réunion du Mécanisme de coordination régionale des organismes et organisations des Nations Unies opérant en Afrique en appui à l'Union africaine et au NEPAD (MCR-Afrique) et d'autres manifestations parallèles se tiendront les samedi 23 et dimanche 24 mars 2019 au même endroit.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à l'ordre du jour provisoire annoté (E/ECA/COE/38/1/Add.1), disponible sur le site Web de la CEA à l'adresse : <https://www.uneca.org/cfm2019>.

Accréditation

Les délégations sont priées d'envoyer leurs lettres d'accréditation dûment signées par les autorités compétentes de leurs gouvernements respectifs à la Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique, dès que possible et en tout état de cause la veille du début de la réunion au plus tard, à savoir le 19 mars 2019.

La lettre, qui doit indiquer les noms, titres et coordonnées des représentants désignés pour assister à la réunion, peut être envoyée par courriel à l'adresse ECA-SOC@un.org, avec copie à l'adresse guoshe@un.org. Les originaux doivent être envoyés à l'attention de la Secrétaire exécutive, à l'adresse ci-dessous :

Cabinet de la Secrétaire exécutive
Commission économique pour l'Afrique
Immeuble Le Niger, 9^e étage
Avenue Ménélik II
B. P. 3001
Addis-Abeba (Éthiopie)

Les questions concernant la procédure d'accréditation doivent être adressées à :

Mme Yuki Daijo
Secrétaire de la Commission et Conseillère juridique
Cabinet de la Secrétaire exécutive
Commission économique pour l'Afrique
Tél. : +251 (0) 11 544-3378
Courriel : ECA-SOC@un.org

Inscriptions et badges

Inscription en ligne

Les participants sont invités à utiliser, bien à l'avance et en tout état de cause le **lundi 11 mars 2019** au plus tard, le système d'inscription en ligne mis en place à l'adresse <https://www.uneca.org/fr/cfm2019>, afin que le processus d'accréditation et la coordination de la délivrance des badges avec photos puissent être accélérés. Ce système en ligne facilite l'encodage des informations demandées aux participants et la préparation logistique. Les participants inscrits recevront une lettre de confirmation qui permettra par ailleurs de faciliter l'examen de leurs demandes de visa.

Inscription en ligne

L'accès au lieu de la Conférence est soumis au port d'un badge de conférence valide. Les badges de conférence avec photos sont établis au comptoir des inscriptions, en face de l'entrée principale. Les inscriptions débuteront le 18 mars 2019 et se poursuivront jusqu'au 26 mars 2019.

Pour des raisons de sécurité, le port des badges de conférence reste à tout moment obligatoire pour avoir accès au lieu de la Conférence et aux salles de réunion. Toute perte de badge de conférence doit être immédiatement signalée au comptoir d'inscription.

Langues de la Conférence

Les langues de travail de la Conférence sont l'anglais, l'arabe et le français.

Langue



La langue officielle du Maroc est l'arabe. La langue berbère est également reconnue comme langue officielle par la Constitution du Royaume du Maroc. Le français y est couramment utilisé.

Monnaie



L'unité monétaire est le dirham marocain.

Le taux de référence, au 18 décembre 2018, est :

1 dollar des États-Unis = 9,50 dirhams marocains

1 euro = 10,86 dirhams marocains

Les principales cartes de crédit (Visa, Mastercard, Maestro, Diners Club, Discover, JCB (Japan Credit Bureau), American Express) et les principales devises étrangères sont généralement acceptées dans les grands hôtels, restaurants et la plupart des grands magasins. Les billets libellés dans les principales monnaies étrangères peuvent s'échanger dans toutes les banques commerciales et dans la plupart des hôtels et des bureaux de change. Il y a aussi des distributeurs automatiques de billets. Les banques sont ouvertes du lundi au vendredi de 8 h 15 à 15 h 45. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est de 20 %.

Alimentation électrique et tension



La tension standard est de 220 volts et la fréquence standard de 50 hertz. Les prises de courant sont de type C et E, également appelées prises « Euro » standard.



Formalités de visa et d'immigration



Les participants doivent être en possession d'un passeport valide au moins trois mois à compter de la date d'entrée et doivent se renseigner sur les conditions d'obtention de visa d'entrée au Maroc.

Les fonctionnaires des Nations Unies voyageant avec leur laissez-passer n'ont pas besoin de visa.

Les participants ayant besoin d'un visa d'entrée doivent s'assurer d'en faire la demande au plus tard trois semaines avant l'ouverture de la session, soit avant le 27 février 2019.

PRIÈRE DE NOTER

Les ressortissants de la plupart des États membres africains ont besoin d'un visa pour entrer au Maroc.

Il ne revient pas à la CEA d'informer les participants des conditions particulières à remplir lors de la demande de visa.

Il est recommandé aux participants de se rapprocher de la Mission du Royaume du Maroc la plus proche pour se renseigner à cet égard. Le lien suivant peut s'avérer utile :

<https://www.consulat.ma/fr/prestations-consulaires>

Participants de pays ayant une ambassade ou un consulat compétent

Si vous avez besoin d'un visa d'entrée et que vous venez d'un pays où le Maroc a une ambassade ou un consulat, veuillez vous mettre en rapport avec la représentation diplomatique du Maroc dans votre pays de résidence pour obtenir votre visa.

Pour plus d'informations sur les conditions d'obtention du visa, veuillez consulter le lien suivant :

<https://www.consulat.ma/fr/types-de-visas-octroyes>

Participants de pays n'ayant pas d'ambassade ou de consulat compétent

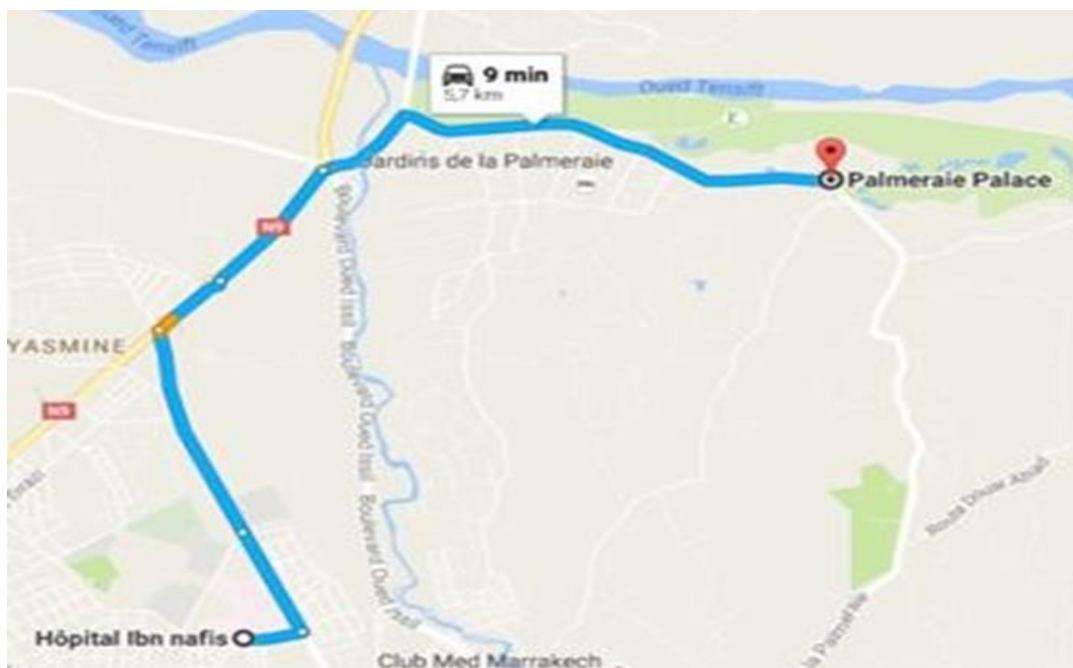
Pour les pays où le Maroc n'est pas de représentation, les demandes doivent être faites auprès de la mission diplomatique accréditée dans ce pays ou du Consul honoraire. En l'absence de telles représentations, les demandes doivent être adressées directement à la Direction des affaires consulaires et sociales du Ministère marocain des affaires étrangères et de la coopération internationale à Rabat (visa@maec.gov.ma), pour la délivrance d'un visa à l'aéroport.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant :
<https://www.consulat.ma/fr/types-de-visas-octroyes>

Services d'assistance médicale



Une infirmière est normalement de garde jusqu'à 23 heures à l'hôtel où se déroule la Conférence. La réception est équipée d'un défibrillateur et 10 % des employés ont été formés à son utilisation. L'hôpital le plus proche est l'hôpital Ibn Nafis situé à 5,7 km (une dizaine de minutes en voiture) du site de la Conférence.



Tous les participants sont priés de s'assurer que leurs vaccins sont à jour au moins quatre à six semaines avant leur voyage au Maroc.

Accueil et transport à l'aéroport



Dans le cadre du processus d'inscription en ligne, il importe que les participants donnent des informations détaillées sur leur itinéraire, notamment le point d'entrée et la date et l'heure de leur arrivée. Ils seront accueillis à leur arrivée à l'aéroport de Marrakech ou à l'aéroport de Casablanca par des représentants du Service du protocole et du pays hôte, et aidés pour les formalités d'immigration et de douane. Un comptoir dédié au protocole sera installé, arborant la banderole de la Conférence.

Le Gouvernement marocain assurera le transport des participants depuis les aéroports de Marrakech et de Casablanca vers les hôtels recommandés ci-après. Des navettes seront également mises en place des hôtels au lieu de la Conférence. Les hôtels recommandés auront un stand d'information pour tout renseignement complémentaire.

Des navettes seront mises chaque jour à la disposition des participants entre les hôtels recommandés et le lieu de la Conférence, le matin et à la fin des sessions. Les déjeuners étant prévus sur le site de la Conférence, aucun transport ne sera assuré à ce moment.

Si des participants souhaitent se déplacer en ville en dehors des heures des réunions ou se rendre à l'aéroport par leurs propres moyens à la fin de la Conférence, ils pourront trouver sur le site Web de la Conférence les informations et les adresses concernant les entreprises de taxi et de location de voitures recommandées à Marrakech. Pour toute question concernant le protocole et la logistique, veuillez nous contacter à l'adresse : com2019logistics@un.org.

Hébergement à l'hôtel



Les participants non pris en charge sont priés de bien vouloir se mettre directement en rapport avec les hôtels pour organiser, confirmer et garantir leur réservation. Ils couvriront eux-mêmes tous les coûts associés à leur hébergement. Des chambres d'hôtel peuvent être réservées aux tarifs spéciaux consentis à l'Organisation

des Nations Unies pour les participants qui séjournent dans les hôtels répertoriés dans le lien suivant : <http://booking.stoursevents.com/cea2019/>.

Les participants sont priés de bien vouloir noter que les organisateurs de la Conférence ne seront pas en mesure de fournir des chambres d'hôtel à ceux qui n'auront pas réservé de chambre directement auprès des hôtels recommandés.

Procédures d'accréditation des médias

Les médias devront être accrédités par le Gouvernement du pays hôte et le secrétariat de la Conférence.

Note à l'attention des médias venant de l'extérieur du Maroc pour prendre part à la Conférence

Les représentants des médias parrainés et non parrainés invités à se rendre au Maroc doivent s'inscrire en ligne à l'adresse : <http://www.uneca.org/content/registration-form-participants>. Une fois l'inscription approuvée par les organisateurs, une lettre d'invitation officielle est envoyée à chaque personne concernée pour lui faciliter l'examen de sa demande de visa. Les médias présents dans les pays où le Royaume du Maroc n'a pas d'ambassade seront informés des modalités de participation une fois leur inscription approuvée.

Pour justifier leur affiliation, les médias invités doivent soumettre une copie numérisée de leur lettre de mission et d'une pièce d'identité valide (carte de presse, pièce d'identité professionnelle, permis de conduire ou passeport) à l'adresse : denekews.uneca@un.org. Ces pièces devront également être présentées à l'arrivée au comptoir des inscriptions à Marrakech.

Un centre des médias sera ouvert sur le lieu de la Conférence pour en faciliter la couverture médiatique. Les médias accrédités recevront directement de plus amples informations sur ce point.

Matériel pour les médias : Les représentants des médias venant de l'extérieur du Maroc pour prendre part à la Conférence doivent remplir un formulaire d'admission de matériel pour faciliter le dédouanement. Le formulaire sera envoyé aux médias invités en même temps que la lettre d'invitation officielle devant leur faciliter l'obtention du visa.

Inscriptions sur place : Les médias présents au Maroc peuvent faire une demande d'inscription sur place. Leurs représentants devront présenter leur lettre de mission et leur passeport au comptoir prévu à cet effet sur le lieu d'accréditation, dès le 18 mars 2019. Ils peuvent se renseigner à l'adresse denekews.uneca@un.org à l'approche de la date de la Conférence pour obtenir de plus amples informations sur le lieu exact.

Installations et services

Un café Internet avec accès sans fil sera installé. Les représentants et les participants sont encouragés à apporter leur ordinateur portable. Les représentants et les participants auront aussi accès à des restaurants et à des services bancaires et médicaux.

Conseils de sécurité

Marrakech est l'une des villes les plus sûres du Maroc. Un policier est en faction à presque tous les coins de rue. Cependant,

- Il est déconseillé de marcher seul la nuit, surtout dans la vieille ville (Médina) pour des raisons de sécurité.
- Laissez vos objets de valeur dans le coffre-fort de votre chambre d'hôtel.
- Faites preuve de discrétion dans les lieux publics.
- Restez attentif à ce qui se passe autour de vous.
- Ne retirez pas d'argent dans un distributeur automatique la nuit ou dans un endroit isolé.
- Ne changez pas d'argent dans la rue ou dans des bureaux non officiels.
- N'empruntez pas les taxis blancs, qui sont bondés et ont un itinéraire spécifique. Si vous sortez, prenez un taxi jaune ou demandez à l'hôtel d'en appeler un pour vous.
- Privilégiez les restaurants sûrs.
- En cas d'agression, essayez toujours de rester aussi calme que possible et d'accéder aux demandes de l'agresseur. Vous devez ensuite contacter le conseiller en sécurité aux numéros de téléphone ci-après.
- Demandez l'aide de la police si nécessaire ; la police touristique est en patrouille permanente sur les sites touristiques.
- Faites preuve de bon sens et soyez prudent.

Numéros d'urgence 24/7

Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies au Maroc

M. Sherif Shahin	Conseiller en sécurité	+212 661 292 321	Sherif.shahin@undss.org
M. Abdelmajid Hsini	Assistant de sécurité local	+212 661 14 00 05	Abdelmajid.hsini@undss.org
M. Adel Lahdya	Assistant de sécurité local	+ 212 661 13 85 99	Adil.lahdya@undp.org

Autres informations générales

Maroc

Code international du pays : +212

SOS Médecins Maroc : (0)522.98.98.98.98

Maroc Assistance Internationale : (0)522.30.30.30.30.30

Marrakech

SAMU : (0)524.43.43.30.30.30

Police : 19

Gendarmerie : 177

Pompiers/Ambulance : 15

Renseignements : 160

Plan du site de la Conférence (Palmeraie Resorts)

